

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant **la création
d'une ligne express entre Hamoir, Modave et Huy**

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la législature, l'offre des lignes de bus express ne cesse de s'accroître et nous ne pouvons que nous en réjouir. Le TEC compte actuellement 28 lignes express, et quatre nouvelles lignes devraient notamment voir le jour en 2023 et 2024.

Sur l'arrondissement de Huy-Waremme, nous en comptons actuellement 3 – l'E20 reliant Marche et Liège, l'E22 reliant Huy à Waremme et l'E84 reliant Namur, Hannut et Waremme.

Des liaisons qui fonctionnent relativement bien – l'E20 ayant même dû être renforcée en début d'année scolaire dernière.

Compte tenu de leur succès et du changement d'habitude qui semble se mettre en place chez nos concitoyens, je me permets de vous réinterroger une nouvelle fois sur la possibilité de créer une ligne express qui relierait Hamoir, en passant par Ouffet, Modave et Huy. Celle-ci permettrait aux étudiants mais aussi aux travailleurs des communes rurales reculées du Condroz de rejoindre les écoles et leurs lieux de travail qui se situent sur Huy.

En effet, si l'axe Liège-Marche est effectivement important pour une bonne partie des condrusiens et bien couvert par la ligne express mais également les liaisons ferroviaires, l'axe vers Huy l'est beaucoup moins et cette ligne aurait dès lors tout son intérêt. Compte tenu du déploiement des lignes express partout en Wallonie, cette liaison pourrait-elle être envisagée ?

Vous m'indiquez en outre, lors de précédentes questions sur le sujet, qu'une étude de redéploiement du réseau TEC était programmée en 2022 sur cette zone – pourriez-vous me dire ce qu'il en est ressorti ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

J'ai pris bonne note de l'argumentaire de l'honorable membre en faveur de la création d'une ligne de bus express entre Hamoir, Ouffet et Huy et n'ai pas manqué de le relayer auprès de l'AOT, l'Autorité organisatrice du Transport en charge de la définition, au niveau tactique, de l'offre wallonne en transport en commun.

Néanmoins, je suis au regret de lui confirmer que cette liaison n'est actuellement pas reprise dans le programme de déploiement du réseau express sur le territoire wallon. Pour son information ce réseau a été défini au tournant de l'année 2020 sur base de plusieurs critères : polarités structurantes non desservies par la SNCB, flux de travailleurs significatifs, temps de parcours potentiellement attractifs par rapport à la voiture.

Dans le cas présent, les flux « Domicile-Travail » recensés entre Hamoir, Ouffet, Tinlot et Huy ne sont pas, en première approche, suffisamment importants pour justifier une desserte de type « express ». En effet, selon les recensements sur lesquels se base l'AOT, une grande partie des flux de ces communes sont davantage orientés vers Liège et sa grande banlieue. La ligne risquerait donc d'être sous-fréquentée, ce qui serait extrêmement dommageable au regard de la demande actuelle en mobilité collective, des deniers régionaux et de la pénurie actuelle en chauffeurs de bus.

Le tracé qu'elle propose pour cette ligne express épouse plus ou moins celui de la ligne 97 Huy-Strée- Ouffet-Hamoir. L'AOT est bien consciente que cette ligne aux multiples variantes mériterait d'être améliorée en termes de lisibilité, de cadencement et de correspondance que ce soit avec le train en gare de Huy voire, si c'est possible, avec la ligne Express E20 Liège-Marche-Marloie.

Cette question sera traitée dans le cadre du redéploiement de l'offre bus de la zone de Huy, pour laquelle elle m'interrogeait également. À ce stade, cette étude n'a pas encore débuté et va devoir probablement être reportée pour des questions de moyens humains disponibles.

En attendant, des optimisations de lignes existantes restent toutefois envisageables, si elles ne remettent pas en question le fonctionnement actuel de cette partie du réseau. J'invite les représentants communaux concernés à partager leurs propositions éventuelles lors des prochaines sessions des Organes de consultations des bassins de mobilité.